

**En 2020-2021, 323 300 étudiants sont inscrits en apprentissage dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer, soit une hausse de 80 % en deux ans. 44 % des apprentis sont des femmes et 28 % sont formés en Ile-de-France. Plus d'un tiers des étudiants effectuant un apprentissage sont en section de techniciens supérieurs (STS) et près de 80 % dans six grandes filières de formation (STS, IUT, licence professionnelle, master, formation d'ingénieur, école de commerce). Dans ces filières, 16 % des étudiants inscrits sont en apprentissage. Par rapport aux autres étudiants en formation initiale, les apprentis sont plus souvent issus des baccalauréats technologiques et professionnels. En outre dans les formations d'ingénieurs et les écoles de commerce, les étudiants en apprentissage sont moins souvent issus des classes préparatoires aux grandes écoles et ont des origines sociales plus diverses que les autres étudiants. Enfin, les étudiants qui effectuent la dernière année de leur formation en apprentissage obtiennent autant ou davantage leur diplôme que les autres, selon la filière de formation.**

## Les étudiants en apprentissage dans l'enseignement supérieur : effectif, profil et réussite

L'apprentissage est possible dans l'enseignement supérieur depuis la réforme Séguin en 1987. Les formations en apprentissage ont commencé à se développer au milieu des années 1990 mais s'amplifient nettement dans les années 2000 avec l'ouverture à l'apprentissage des licences et des masters suite à la réforme LMD (licence, master, doctorat). Fondées sur l'articulation du temps entre formation théorique

et formation pratique en entreprise, elles permettent aux étudiants, en plus de l'obtention d'un diplôme, d'acquérir une expérience professionnelle et de percevoir un salaire pendant leurs études.

En 2020-2021, 323 300 étudiants sont inscrits en apprentissage dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM).

### Encadré 1 : Contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation

Les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation sont les deux types de contrat possibles pour les formations suivies en alternance, c'est-à-dire celles qui conjuguent un temps de formation en établissement de formation (formation théorique) et en entreprise (formation pratique). La principale différence entre les deux est que les contrats d'apprentissage relèvent de la formation initiale alors que les contrats de professionnalisation relèvent de la formation continue. La formation est dite initiale lorsqu'elle s'inscrit dans la continuité de la scolarité d'une personne ayant le statut d'étudiant (parcours éducatif classique d'un étudiant), tandis que la formation continue s'adresse aux personnes en reprise d'études, en reconversion professionnelle, aux demandeurs d'emploi, aux salariés voulant se former en vue d'une évolution professionnelle, et plus généralement aux personnes ayant interrompu leurs études pendant plus d'un an.

Depuis deux ans, le fort développement de l'apprentissage s'est accompagné d'une baisse du nombre de contrats de professionnalisation. Ainsi, on est passé de 50 000 contrats de professionnalisation recensés en 2018-2019 et en 2019-2020 à seulement 30 000 en 2020-2021 dans les établissements interrogés par les enquêtes SISE (*encadré 2 – Sources et champ*). Dans certaines filières, une bascule se voit nettement : en licence professionnelle, la part des étudiants en contrat de professionnalisation est passée de 23 % en 2018-2019 à seulement 8 % en 2020-2021, au profit de l'apprentissage qui est passé de 33 % à 55 % sur la même période. Dans d'autres filières accueillant une part importante d'apprentis, comme les IUT, masters et formations d'ingénieurs, la baisse du nombre de contrats de professionnalisation est moins importante mais le nombre d'inscrits en contrat de professionnalisation était déjà très faible en 2018-2019 (moins de 3 % des inscrits).

## L'apprentissage en forte hausse dans l'enseignement supérieur en 2020-2021

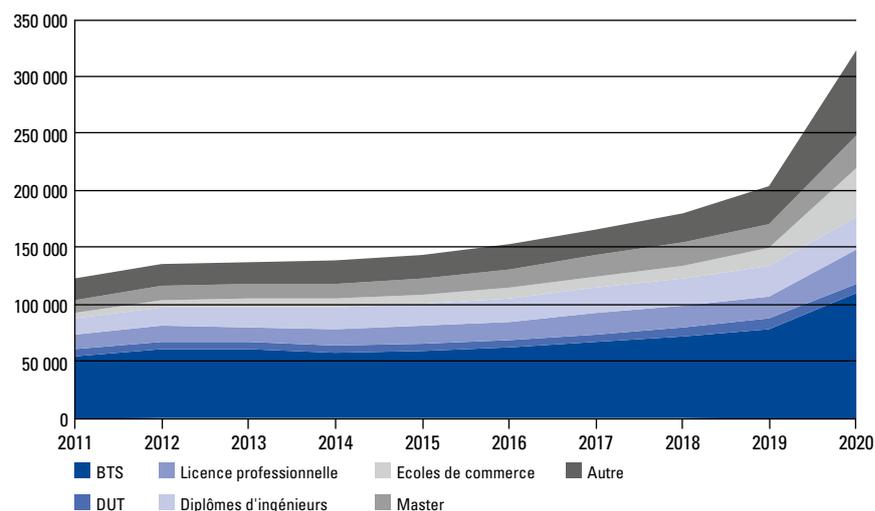
Le nombre d'étudiants en apprentissage a très fortement augmenté en 2020 : 119 500 étudiants en plus par rapport à 2019, soit une hausse de 59 %. La hausse avait déjà été de 13 % entre 2018 et 2019. Ainsi, le nombre d'apprentis dans l'enseignement supérieur est passé de 180 000 en 2018 à 204 000 en 2019 puis 323 000 en 2020 (Graphique 1).

Deux événements peuvent expliquer la brusque hausse du nombre de contrats d'apprentissage en 2019 et surtout en 2020. D'une part, la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a réformé en profondeur le système de l'apprentissage en vue de le favoriser. Entre autres, elle simplifie la création de nouveaux centres de formation d'apprentis (CFA) par les entreprises, instaure une aide unique pour les employeurs d'apprentis, étend l'âge maximal pour pouvoir être apprenti à 29 ans révolus et crée une nouvelle autorité, France compétences, chargée de l'ensemble des questions de régulation et de financement. D'autre part, lors de la crise sanitaire, des aides exceptionnelles ont été décidées afin de favoriser l'embauche d'apprentis : depuis juillet 2020, chaque entreprise reçoit 8 000 euros sur l'année pour l'embauche d'un apprenti si celui-ci est majeur, et 5 000 euros s'il est mineur. Cette aide sans condition pour les entreprises de moins de 250 salariés (sous condition d'un taux minimal de salariés en contrat d'insertion pour les entreprises de plus de 250 salariés) est actuellement étendue jusqu'en septembre 2022.

## Un étudiant sur trois en apprentissage est inscrit en STS

En 2020-2021, 34 % des étudiants en apprentissage dans l'enseignement supérieur sont inscrits en sections de technicien supérieur (STS), ce qui en fait la filière dominante. À l'université, les étudiants en apprentissage sont nombreux en licence professionnelle (9 % des apprentis) et en master (9 %) et plus rarement en IUT (3 %).

GRAPHIQUE 1 - Évolution du nombre d'étudiants en apprentissage selon le type de diplôme préparé



Lecture : Il y a 323 000 apprentis dans l'enseignement supérieur en 2020 dont 109 500 préparant un BTS. L'empilement des courbes permet de visualiser comment se répartissent les apprentis entre les différents diplômes préparés.

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MENJS-DEPP, enquête SIFA, traitement MESR-SIES

Les apprentis sont également souvent inscrits dans les écoles de commerce (14 %) et dans les formations d'ingénieurs (8 %). Le nombre d'apprentis en STS a fortement augmenté entre 2019 et 2020 (+39 %). Toutefois, les inscriptions en STS au sein de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur sont de moins en moins prédominantes au fur et à mesure des années. En effet, du fait du fort développement de l'apprentissage dans les autres filières, la proportion des apprentis de l'enseignement supérieur en STS, qui était de 45 % en 2011, baisse continuellement depuis, pour atteindre 34 % en 2020. Ainsi, l'apprentissage s'est progressivement diversifié à tous les niveaux de l'enseignement supérieur alors qu'il était auparavant majoritairement présent dans les diplômes de type bac +2.

De 2011 à 2019, il y avait plus d'apprentis dans les formations d'ingénieurs qu'en licence professionnelle ou en master, mais la situation s'est inversée en 2020. En effet l'augmentation du nombre d'apprentis en formation d'ingénieurs n'a été que très modérée entre 2019 et 2020 (+6 %) contrairement à celles très importantes observées en licence professionnelle (+48 %) et en master (+31 %). Ainsi, la part des apprentis en formation d'ingénieurs parmi ceux de l'enseignement supérieur est passée de 14 % en 2018 à 8 % en 2020. En cumulé, les licences professionnelles et les masters représentaient 21 % des apprentis de l'enseignement supérieur en 2018 et en représentent toujours 18 % en 2020.

En 2020, 63 % des apprentis de l'enseignement supérieur sont inscrits dans une des filières STS, IUT, licence professionnelle, formations d'ingénieurs et master alors qu'ils étaient 79 % en 2018 (-16 points) dans ces mêmes filières. Les écoles de commerce connaissent un développement très spectaculaire de l'apprentissage : elles représentent 14 % des apprentis de l'enseignement supérieur en 2020 contre 6 % en 2018 et 5 % en 2011. Enfin, le nombre d'apprentis dans des formations autres que STS, IUT, LP, masters, formations d'ingénieurs et écoles de commerce a triplé en deux ans, passant de 26 000 en 2018 à 75 000 en 2020. Ces formations accueillent désormais 23 % des apprentis de l'enseignement supérieur contre 15 % en 2018. Le poids de plus en plus important pris par ces formations moins classiques pourrait être un effet d'une part de la loi de 2018, qui simplifie la création de nouveaux CFA par les entreprises et permet de proposer de nouvelles formations en apprentissage telles que des certifications professionnelles du ministère chargé du Travail, des chambres des métiers ou de la santé, et d'autre part des aides exceptionnelles mises en place depuis juillet 2020.

## Près de trois apprentis sur dix sont en formation en Île-de-France

En 2020-2021, près de trois apprentis sur dix (28 %) sont inscrits dans un établissement d'Île-de-France (Carte 1). Paris et Versailles

sont les deux académies qui comptent le plus grand nombre d'apprentis : 72 800 à elles deux, soit 23 % des effectifs d'apprentis de l'enseignement supérieur. Les principales académies de province sont celles de Lyon, Nantes, Bordeaux, Lille et Aix-Marseille qui accueillent entre 14 000 et 24 000 étudiants en apprentissage. À l'opposé, les académies qui comptabilisent le plus faible nombre d'apprentis (moins de 1 500 étudiants) sont celles de la Corse et d'Outre-mer à l'exception de La Réunion.

### Près de la moitié des apprentis de l'enseignement supérieur sont des femmes

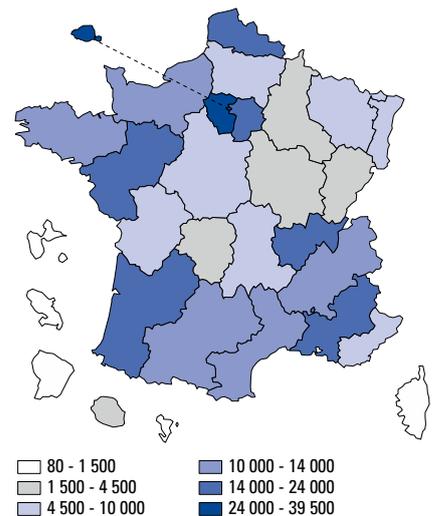
En 2020-2021, 44 % des apprentis de l'enseignement supérieur sont des femmes (Graphique 2). La proportion d'étudiantes en apprentissage varie considérablement selon le type d'études. Les femmes sont majoritaires parmi les apprentis en écoles de commerce (56 %) et en master (55 %), tandis qu'elles sont minoritaires parmi les apprentis en licence professionnelle (44 %), en STS (39 %), en IUT (39 %), et plus encore en formation d'ingénieurs (20 %). Globalement, les femmes sont sous-représentées en apprentissage par rapport à ce qu'elles représentent dans l'enseignement supérieur : tous régimes d'inscription confondus, la proportion de femmes dans les étudiants est de 58 % en master, 49 % en STS, 41 % en IUT, 48 % en licence

professionnelle, 29 % en formation d'ingénieurs. La seule exception concerne les écoles de commerce qui enregistrent une part de femmes plus élevée chez les apprentis que dans l'ensemble des inscrits (51 %). En l'espace de cinq ans, la part des femmes chez les apprentis est en hausse de 5 points. Cette forte progression est observée en école de commerce (+5 points), elle est plus modérée en STS (+3 points), en IUT (+2 points), et en formation d'ingénieurs (+2 points). La part des femmes, déjà élevée en 2015 en licence professionnelle (44 %), est stable sur cette période.

### Depuis deux ans, les étudiants en licence professionnelle, STS et écoles de commerce sont de plus en plus souvent en apprentissage

En 2020-2021, la licence professionnelle est la filière où la part des étudiants en apprentissage est la plus élevée (55 %), suivie des STS (29 %), des formations d'ingénieurs et des écoles de commerce (16 %). Bien qu'en hausse, la part des étudiants inscrits en master qui sont en apprentissage reste faible (5 %). En IUT, elle augmente lentement (8 %). La suite de l'étude porte exclusivement sur ces grandes filières, qui forment près de 80 % des apprentis de l'enseignement supérieur<sup>1</sup>. Entre les rentrées 2018 et 2020, les effectifs d'apprentis ont crû à un rythme bien

**CARTE 1 - Nombre d'apprentis de l'enseignement supérieur en 2020-2021 par académie**



Lecture : Les académies de Paris et Versailles comptent chacune entre 24 000 et 39 500 apprentis dans l'enseignement supérieur

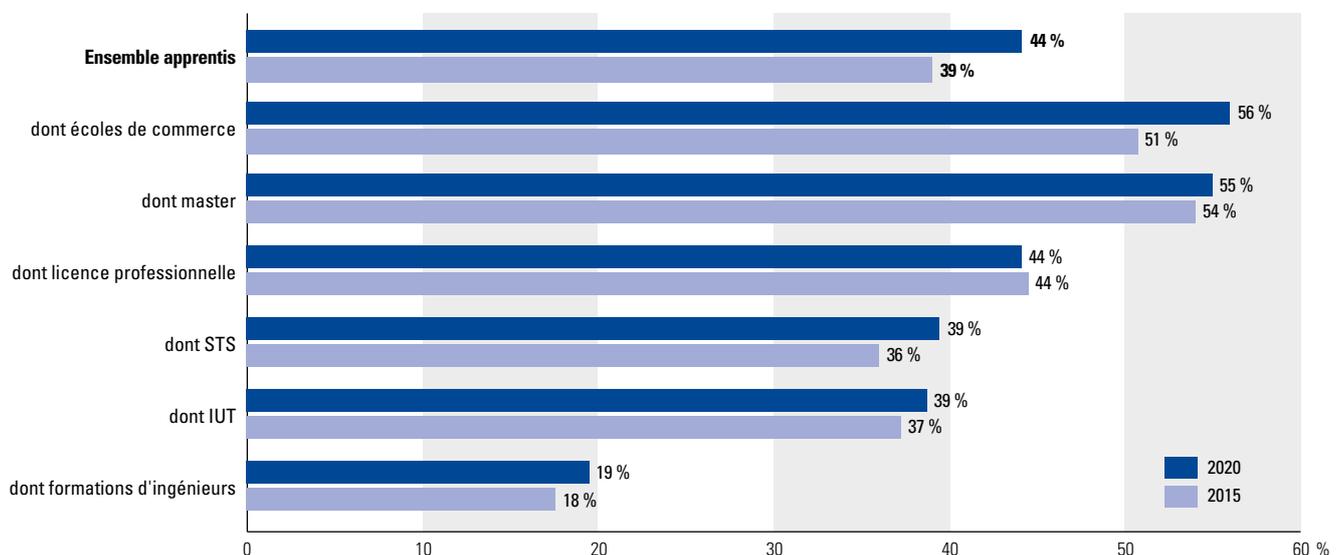
Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MENJS-DEPP, enquête SIFA, traitement MESR-SIES.

supérieur à celui de l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur. Ainsi, la proportion d'apprentis dans l'ensemble des six grandes filières d'apprentissage est passée de 11 % en 2018-2019 à 16 % en 2020-2021 (Graphique 3). Les augmentations les plus importantes sont en STS (22 % des étudiants étaient apprentis en 2018-2019, 29 % en 2020-2021), en licence professionnelle (33 % d'apprentis en 2018-2019, 55 % en 2020-2021 avec toutefois

1. Les informations sur le profil des étudiants en apprentissage en STS étant moins nombreuses (encadré 2), les apprentis de cette filière ne sont pas toujours pris en compte.

**GRAPHIQUE 2 - Part des femmes en apprentissage dans l'enseignement supérieur aux rentrées 2015 et 2020**

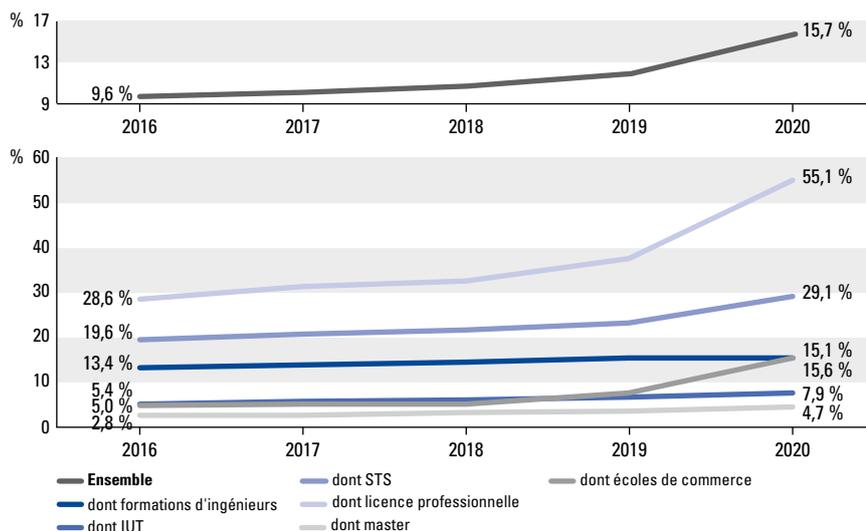


Lecture : 44 % des étudiants en apprentissage dans l'enseignement supérieur en 2020-2021 sont des femmes, cette part était de 39 % en 2015-2016.

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MENJS-DEPP, enquête SIFA, traitement MESR-SIES

**GRAPHIQUE 3 - Évolution de la part des apprentis dans les grandes filières de l'enseignement supérieur**



Lecture : 55,1 % des étudiants en licence professionnelle en 2020-2021 sont en apprentissage. Ils sont 15,7 % sur l'ensemble des six filières étudiées.

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESR-SIES, Système d'information SISE, MENJS-DEPP, enquêtes SIFA, Systèmes d'information des ministères en charge de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture et de la Mer, traitement MESR-SIES

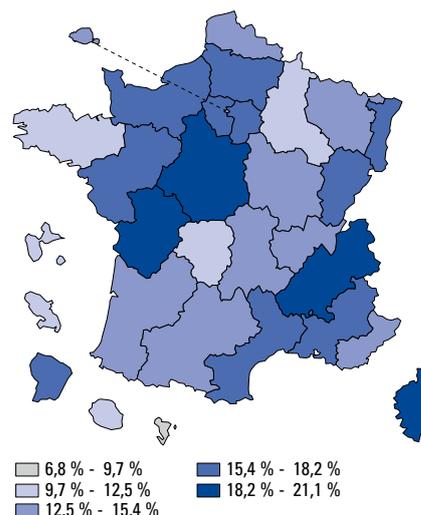
une baisse significative des contrats de professionnalisation sur cette période, [encadré 1](#)) ainsi qu'en école de commerce (5 % d'apprentis en 2018-2019, 16 % en 2020-2021).

### Plus de 20% des étudiants des six grandes filières sont en apprentissage dans les académies d'Orléans-Tours et de Poitiers

En 2020-2021, 16 % des étudiants des six grandes filières d'apprentissage de

l'enseignement supérieur (STS, IUT, licence professionnelle, master, formations d'ingénieurs et de commerce) sont des apprentis. Cette part est plus élevée dans les académies d'Orléans-Tours, de Poitiers, de Grenoble et de Corse où un étudiant sur cinq est apprenti ([Carte 2](#)). En Île-de-France, les académies de Versailles et Créteil comptent une proportion d'apprentis (18 %) supérieure à la moyenne nationale alors que Paris en forme relativement moins (15 % des étudiants). Les académies où on observe la plus faible part d'apprentis (moins de 12,5 %) sont celles d'Outre-mer à l'exception de la Guyane, ainsi que les académies de Reims et de Limoges.

**CARTE 2 - Part des apprentis dans les grandes filières de l'enseignement supérieur en 2020-2021 par académie**



Lecture : Entre 18,2 % et 21,1 % des étudiants des six grandes filières considérées (STS, IUT, licence professionnelle, master, formations d'ingénieur, écoles de commerce) sont en apprentissage dans les académies d'Orléans-Tours, de Poitiers, de Grenoble et de Corse.

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESR-SIES, Système d'information SISE, MENJS-DEPP, enquêtes SIFA, Systèmes d'information des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la mer, traitement MESR-SIES.

### Dans les écoles de commerce et les formations d'ingénieurs, les apprentis ont moins souvent des parents cadres

En licence professionnelle, un quart des étudiants en apprentissage ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure ([Tableau 1](#)).

Cette proportion est d'un tiers pour les apprentis en IUT (32 %) et en master (34 %)

**TABLEAU 1 - Répartition des étudiants en apprentissage et en formation initiale hors apprentissage (scolaires) selon l'origine sociale\* par filière de formation**

CSP du parent principal (pourcentage)	Agriculteurs, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités, inactifs	Ensemble	Non renseigné
IUT (apprentis)	11,3	32,4	17,9	18,8	12,3	7,3	100,0	9,9
IUT (scolaires)	10,4	30,4	17,9	19,8	12,9	8,6	100,0	2,2
Licence professionnelle (apprentis)	12,4	24,6	16,3	18,8	16,4	11,6	100,0	18,8
Licence professionnelle (scolaires)	10,9	23,9	16,1	18,9	15,2	14,9	100,0	9,0
Master (apprentis)	10,3	33,7	14,3	16,1	11,8	13,9	100,0	15,9
Master (scolaires)	9,1	36,0	13,8	14,9	9,5	16,7	100,0	5,7
Formations d'ingénieurs (apprentis)	13,2	38,7	15,6	12,2	11,0	9,2	100,0	15,6
Formations d'ingénieurs (scolaires)	11,4	55,3	12,1	9,4	5,0	6,8	100,0	6,8
Ecoles de commerce (apprentis)	16,7	38,8	11,6	13,4	9,1	10,3	100,0	43,1
Ecoles de commerce (scolaires)	19,6	52,8	8,9	8,1	3,8	6,8	100,0	31,9
<b>Ensemble apprentis</b>	<b>13,0</b>	<b>33,8</b>	<b>14,9</b>	<b>15,4</b>	<b>12,1</b>	<b>10,8</b>	<b>100,0</b>	<b>21,7</b>
<b>Ensemble scolaires</b>	<b>12,5</b>	<b>41,3</b>	<b>13,3</b>	<b>13,4</b>	<b>8,7</b>	<b>10,9</b>	<b>100,0</b>	<b>11,9</b>

Lecture : 11,3 % des étudiants inscrits en apprentissage en IUT ont un parent appartenant à la catégorie « agriculteurs, commerçants, chefs d'entreprise ». Ils sont 10,4 % chez les étudiants scolaires en IUT.

\* La répartition par catégorie socioprofessionnelle (CSP) est calculée en prenant la moyenne pondérée par le nombre d'étudiants des années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Champ : France métropolitaine + DROM

Sources : MESR-SIES, Système d'information SISE.

et de 39 % pour les apprentis en formation d'ingénieurs ou en école de commerce. Sur l'ensemble de ces 5 filières, 34 % des apprentis ont un parent cadre ou assimilé. Cette proportion est de 41 % chez les étudiants « scolaires », c'est-à-dire en formation initiale hors apprentissage<sup>2</sup>. Les enfants d'employés ou ouvriers représentent 28 % des apprentis, cette part est plus faible chez les étudiants scolaires (22 %). Ainsi, les apprentis viennent globalement de milieux sociaux moins favorisés que les étudiants scolaires, cependant ce constat s'applique surtout pour les écoles de commerce et les formations d'ingénieurs.

En effet, en IUT, en licence professionnelle et en master, la répartition des étudiants selon leur origine sociale, mesurée par la catégorie socio-professionnelle (CSP) des parents, est sensiblement la même entre les étudiants qui suivent un cursus en apprentissage et les étudiants scolaires, les différences ne dépassant pas 3 points de pourcentage.

En revanche, des écarts importants sont observés pour les étudiants inscrits en formation d'ingénieurs ou en école de commerce. Ainsi, la proportion d'étudiants qui ont un parent « cadres et professions intellectuelles supérieures » est de 39 % en formation d'ingénieurs ou en école de commerce pour les apprentis alors qu'elle est respectivement de 55 % et 53 % pour les étudiants scolaires. À l'inverse, les enfants d'employés et d'ouvriers sont plus représentés en apprentissage qu'en scolaire : 23 % contre 14 % en formation d'ingénieurs, 23 %

et 12 % en école de commerce. Toutefois, les résultats pour les écoles de commerce sont à prendre avec précaution compte tenu du très fort taux de CSP non renseignés (43 % chez les apprentis et 32 % chez les scolaires).

Par ailleurs, la répartition des apprentis par catégorie socio-professionnelle est globalement identique entre les formations d'ingénieurs publiques et privées, alors que chez les étudiants scolaires les enfants de cadres sont davantage surreprésentés dans les formations privées (57 % contre 54 % dans le public) et les enfants d'employés et d'ouvriers davantage sous-représentés (12 % contre 16 % dans le public). Ainsi, les différences dans la catégorie socio-professionnelle des parents entre étudiants apprentis et scolaires dans les formations d'ingénieurs sont encore plus marquées dans les formations privées.

### Dans les écoles de commerce et les formations d'ingénieurs, les apprentis viennent moins souvent des classes préparatoires aux grandes écoles

Le dernier diplôme obtenu par les apprentis inscrits en IUT, en licence professionnelle ou en master diffère peu de celui des étudiants scolaires. En IUT, la quasi-totalité des inscrits a obtenu comme dernier diplôme le baccalauréat (97 %), qu'ils soient inscrits en apprentissage ou en scolaire (Tableau 2). En licence professionnelle, le dernier diplôme obtenu est, pour la grande majorité des inscrits, un BTS ou un DUT, et encore plus souvent pour les apprentis (86 %) que pour

les étudiants en formation initiale hors apprentissage (75 %). En revanche, toujours en licence professionnelle, les apprentis sont relativement moins nombreux que les scolaires à avoir obtenu un dernier diplôme plus généraliste comme le baccalauréat (6 % contre 9 %) ou une licence (3 % contre 7 %). Qu'ils soient apprentis ou non, environ quatre étudiants sur cinq inscrits en master en formation initiale a pour dernier diplôme une licence ou une maîtrise (78 % chez les apprentis, 80 % chez les scolaires) et 9 % ont déjà un diplôme de master.

En école de commerce et en formation d'ingénieurs, la quasi-totalité (95 %) des étudiants en apprentissage sont inscrits dans un niveau d'études bac +3 ou plus. Ainsi, pour une comparaison pertinente du dernier diplôme obtenu dans ces formations, selon que l'étudiant soit en apprentissage ou en scolaire, on regarde les formations de niveau bac +3 ou plus. Dans ces formations, les étudiants qui sont en apprentissage n'ont pas du tout le même profil que les étudiants scolaires, en terme de dernier diplôme obtenu. Ainsi, en formation d'ingénieurs, le baccalauréat est le dernier diplôme obtenu pour 80 % des étudiants sous statut scolaire, sans doute car une forte majorité provient de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), et pour seulement 15 % des étudiants en apprentissage. Les apprentis dans les formations d'ingénieurs ont principalement pour dernier diplôme un DUT (49 %) ou un BTS (19 %).

De même, mais de manière moins marquée, dans les écoles de commerce, le baccalauréat est le dernier diplôme de la majorité des étudiants scolaires (54 %), mais de seulement un quart des étudiants en

2. Dans la suite de l'étude, on appelle étudiants scolaires les étudiants en formation initiale hors apprentissage.

**TABLEAU 2 - Répartition des étudiants en apprentissage et en formation scolaire selon le dernier diplôme obtenu\* par filière de formation**

Type de diplôme	Régime	Baccalauréat	BTS	DUT	Licence	Master et assimilé	Autre	Ensemble
IUT	Apprentis	96,6	0,4	0,6	0,4	0,0	2,0	100,0
	Scolaires	97,3	0,3	0,3	0,4	0,0	1,7	100,0
Licence pro	Apprentis	6,1	54,6	31,8	3,0	0,4	4,0	100,0
	Scolaires	8,8	49,9	25,5	7,3	0,7	7,8	100,0
Master	Apprentis	2,2	1,1	1,7	77,6	8,9	8,4	100,0
	Scolaires	3,7	0,3	0,5	80,2	8,8	6,5	100,0
Formations d'ingénieurs	Apprentis	15,2	19,2	49,4	10,5	0,1	5,5	100,0
	Scolaires	80,5	1,5	9,3	3,8	0,2	4,8	100,0
Ecoles de commerce	Apprentis	24,1	16,7	7,9	25,4	0,8	25,0	100,0
	Scolaires	53,8	5,4	5,8	13,9	0,9	20,2	100,0

Lecture : 96,6 % des étudiants inscrits en apprentissage en IUT ont pour dernier diplôme le baccalauréat. Ils sont 97,3 % chez les étudiants scolaires en IUT.

\* La répartition selon le dernier diplôme obtenu est calculée en prenant la moyenne pondérée par le nombre d'étudiants des années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Champ : France métropolitaine + DROM

Sources : MESR-SIES, Système d'information SISE.

apprentissage (24 %). L'origine scolaire des apprentis est assez variée : ils sont relativement plus nombreux à avoir pour dernier diplôme une licence (25 %), un BTS (17 %) ou un DUT (8 %) que les étudiants scolaires chez lesquels ces proportions sont respectivement de 14 %, 5 % et 6 %.

### Les apprentis sont moins souvent titulaires d'un baccalauréat général que les scolaires, sauf en STS et IUT

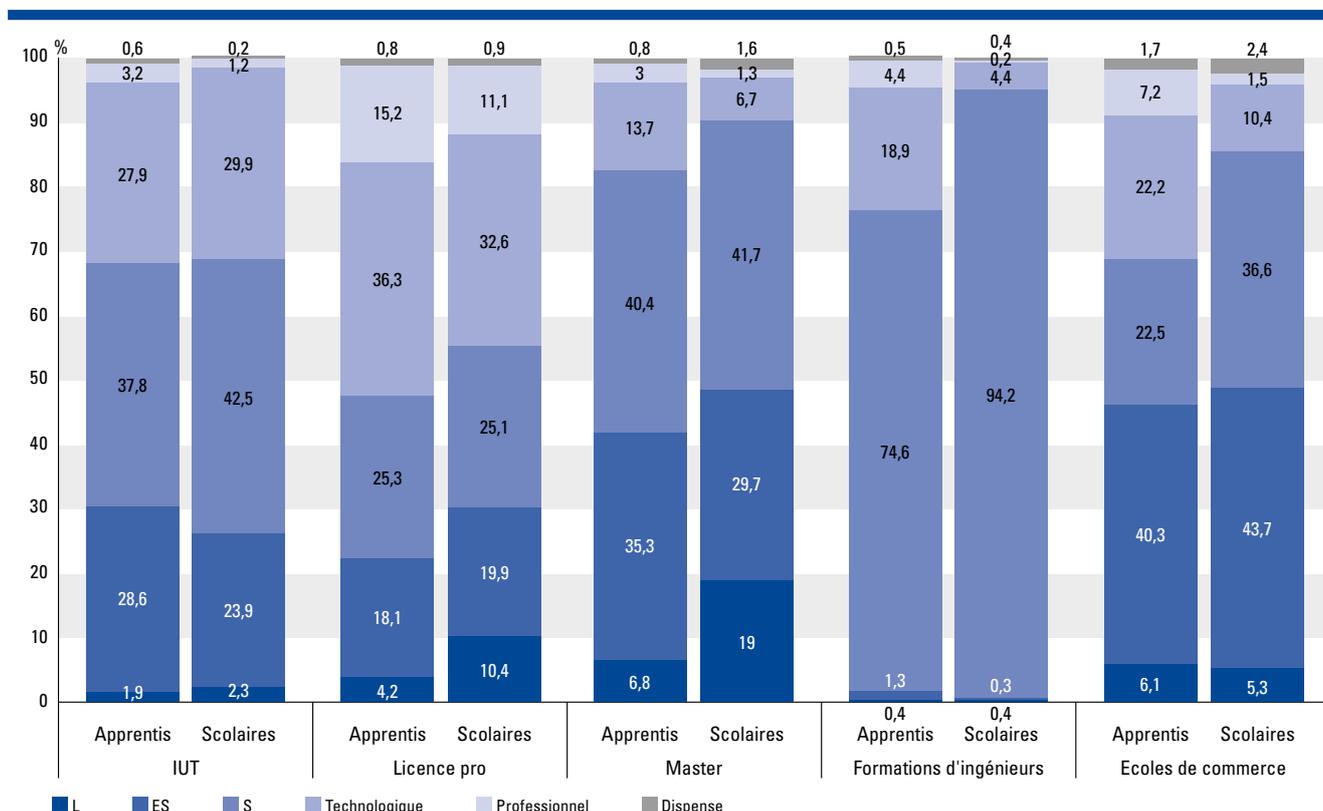
Dans toutes les filières étudiées hormis les STS et les IUT, la proportion d'étudiants ayant obtenu un baccalauréat général est plus élevée pour les étudiants en formation scolaire que pour les étudiants en apprentissage. Inversement, la part d'étudiants ayant obtenu un baccalauréat technologique et celle ayant obtenu un baccalauréat professionnel sont plus importantes chez les étudiants en apprentissage (*Graphique 4*). L'ampleur de ces différences varie toutefois selon la filière. En IUT, la différence est minime : 69 % de bacheliers généraux chez les étudiants scolaires contre 68 % chez les apprentis et 30 % de bacheliers

technologiques scolaires contre 28 % chez les apprentis. Elle est un peu plus marquée en licence professionnelle : 48 % des apprentis seulement sont des bacheliers généraux contre 55 % des étudiants en formation scolaire. Si la part de bacheliers scientifiques est sensiblement la même, les bacheliers ES et L représentent 30 % des inscrits en licence professionnelle scolaire mais 22 % des inscrits en licence professionnelle en apprentissage. Dans cette filière, les bacheliers technologiques et professionnels sont donc proportionnellement plus nombreux parmi les apprentis que parmi les étudiants scolaires (respectivement 36 % contre 33 % et 15 % contre 11 %). En master, 90 % des étudiants scolaires ont un baccalauréat général contre 83 % des étudiants en apprentissage. Ce sont surtout les bacheliers de la filière L qui sont moins présents en apprentissage : ils représentent 7 % des apprentis en master mais 19 % des scolaires. La proportion d'étudiants de master ayant un baccalauréat technologique ou professionnel est là aussi plus importante chez les apprentis que pour les étudiants scolaires (respectivement 14 % contre 7 % et 3 % contre 1 %).

Une nouvelle fois, les différences sont plus marquées chez les étudiants en formation d'ingénieurs et en école de commerce. Alors que 94 % des étudiants en formation scolaire préparant un diplôme d'ingénieur ont un baccalauréat scientifique, ils ne sont que 75 % chez les apprentis (les bacheliers L et ES sont quasiment absents de cette filière). Les apprentis sont donc proportionnellement bien plus nombreux à avoir un baccalauréat technologique (19 % contre 4 %) ou un baccalauréat professionnel (4 % contre 0 %) que les étudiants scolaires.

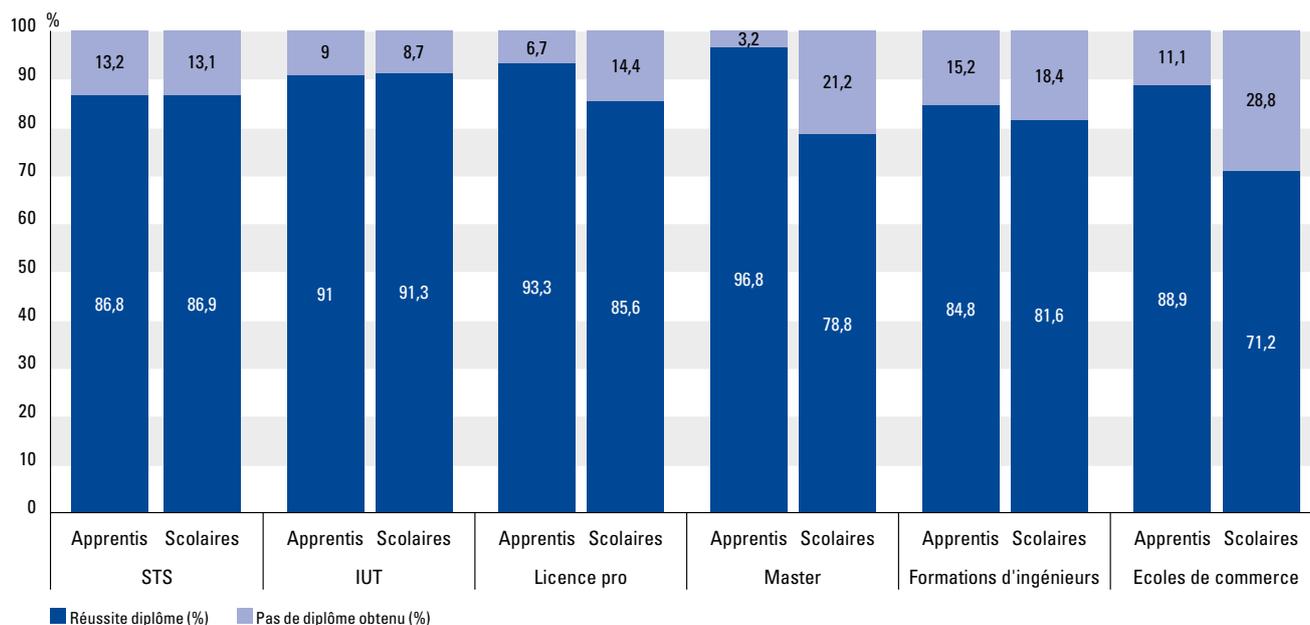
En école de commerce, la proportion de bacheliers généraux est seulement de 69 % chez les apprentis alors qu'elle monte à 86 % chez ceux en formation scolaire. Cette différence est surtout due à la moindre présence des bacheliers scientifiques en apprentissage : ils représentent seulement 23 % des effectifs d'apprentis alors qu'ils sont 37 % parmi les étudiants scolaires. Les bacheliers technologiques et professionnels sont donc relativement plus nombreux parmi les apprentis que parmi les étudiants scolaires (respectivement 22 % contre 10 % et 7 % contre 2 %).

**GRAPHIQUE 4 - Répartition des étudiants en apprentissage et sous statut scolaire selon la série du baccalauréat obtenu\* par filière de formation**



Lecture : 27,9 % des étudiants inscrits en apprentissage en IUT ont un baccalauréat technologique. Ils sont 29,9 % chez les étudiants scolaires en IUT  
 \* La répartition selon la série de baccalauréat est calculée en prenant la moyenne pondérée par le nombre d'étudiants des années 2019-2020 et 2020-2021.  
 Champ : France métropolitaine + DROM  
 Sources : MESR-SIES, Système d'information SISE

**GRAPHIQUE 5 - Taux d'obtention du diplôme des étudiants en dernière année de formation en apprentissage et sous statut scolaire par filière de formation, en 2019-2020**



Lecture : 91,0 % des étudiants inscrits en deuxième année en IUT et effectuant leur année en apprentissage ont obtenu leur diplôme en 2019-2020. Cette part est de 91,3 % pour les étudiants inscrits sous statut scolaire

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESR-SIES, Système d'information SISE, MENJS-DEPP, enquêtes SIFA, Systèmes d'information des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la mer, traitement MESR-SIES

En STS, la série du baccalauréat des étudiants n'est connue que pour les néo-bacheliers entrant dans cette filière. Pour cette population, à la rentrée 2020, la part de bacheliers généraux est assez faible et identique entre les apprentis et les étudiants sous statut scolaire (22 %) mais les apprentis sont plus souvent titulaires d'un baccalauréat professionnel (49 % contre 38 %) et moins souvent d'un baccalauréat technologique (29 % contre 40 %).

### Les étudiants en dernière année de formation obtiennent autant ou davantage leur diplôme lorsqu'ils sont en apprentissage

La réussite des étudiants est mesurée ici par la proportion d'étudiants, parmi ceux en dernière année de formation, qui obtiennent leur diplôme à l'issue de l'année. Cet indicateur ne donne pas d'information sur le parcours des étudiants effectuant un apprentissage avant l'année sanctionnée

par l'obtention du diplôme. Toutefois, l'apprentissage s'effectue souvent en dernière année de formation : la quasi-totalité des apprentis en licences professionnelles sont en année finale de formation ; en IUT, 64 % des apprentis sont en deuxième année, en STS 46 % et en master 69 %. Environ 30 % des apprentis en formation d'ingénieurs et en école de commerce sont à un niveau d'étude bac +5, année terminale de formation, proportion plus élevée que celle des étudiants sous statut scolaire à ce même niveau d'étude dans ces formations (25 % environ).

En licence professionnelle, master, formation d'ingénieurs et école de commerce, les étudiants inscrits sous le régime de l'apprentissage réussissent mieux leur dernière année de diplôme que les étudiants sous régime scolaire (*Graphique 5*). En revanche les réussites sont équivalentes dans les filières courtes (STS, IUT), à un niveau élevé : 87 % des étudiants en STS obtiennent leur diplôme et plus de 90 % en IUT.

La réussite des apprentis est particulièrement plus élevée que celle des étudiants scolaires en master et en école de commerce (+ 18 points) : 97 % des apprentis en dernière année de master obtiennent leur diplôme contre 79 % pour les scolaires. En école de commerce, 89 % des apprentis en dernière année obtiennent leur diplôme, proportion qui s'établit à 71 % chez les étudiants scolaires.

En licence professionnelle et en formation d'ingénieurs, la différence de réussite au diplôme est moins marquée mais reste à l'avantage des apprentis. Ainsi, 85 % des apprentis en dernière année de formation d'ingénieurs obtiennent leur diplôme contre 82 % des étudiants scolaires et 93 % des apprentis obtiennent leur licence professionnelle contre 86 % des étudiants scolaires.

**Aurélien Brouillaud,  
Guirane Ndao  
MESRI-SIES**

### Pour en savoir plus

- Ndao G., « Les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur en 2020-2021 en progression constante », Note d'information SIES, n° 21.14, décembre 2021
- Marlat D. et Perraud-Ussel D., Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2020-2021, Note d'information SIES n° 21.12, décembre 2021.
- « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche », DEPP-SIES, 2021

## Encadré 2 : Sources et champs

Deux sources sont principalement utilisées dans cette étude.

**L'enquête SIFA**, effectuée chaque année par la DEPP auprès des centres de formations d'apprentis (CFA) identifiés à la date de l'enquête. Elle établit les chiffres de référence sur les apprentis. Tous les effectifs d'apprentis donnés dans la première partie de la note sont issus de cette source.

**Les enquêtes SISE** (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant) menées par le SIES auprès d'une grande partie des établissements d'enseignement supérieur. Elles couvrent 80 % des inscrits dans l'enseignement supérieur. Ne sont pas couverts par ces enquêtes et les formations en lycée, y compris agricole, comme les STS et les CPGE ainsi que la plupart des formations dans les domaines paramédical et social.

Dans les enquêtes SISE, le régime d'inscription permet d'identifier les étudiants en apprentissage. Pour les filières de formation étudiées dans la note, on retrouve bien dans SISE des effectifs d'apprentis très proches de ceux donnés par l'enquête SIFA. L'intérêt de la source SISE est qu'elle

est bien plus riche que l'enquête SIFA et permet ainsi d'accéder à des indicateurs plus précis sur le profil des étudiants en apprentissage (catégorie socio-professionnelle des parents, dernier diplôme obtenu, type de baccalauréat, réussite au diplôme) et de les comparer aux étudiants en formation initiale hors apprentissage. Toutes les statistiques sur le profil des apprentis de cette note sont donc issues de la source SISE.

Pour les étudiants en apprentissage en STS, on ne dispose que l'enquête SIFA. C'est pourquoi ils ne figurent pas parmi les formations pour lesquelles on compare le profil des apprentis par rapport aux étudiants scolaires, sauf pour le type de baccalauréat, connu dans l'enquête SIFA uniquement pour les néo-bacheliers.

Pour la réussite en STS, le SIES exploite **le système d'information OCEAN** du MENJ et des ministères en charge de l'agriculture et de la mer.

De plus, dans la partie sur le profil des étudiants, on se restreint aux étudiants français, les catégories socio-professionnelles des parents étant mal renseignées pour les étrangers.